



Intervenant

Monsieur Christian Calmard, conservateur des hypothèques honoraire, enseignant au Centre de formation professionnelle de Lyon

Présentation de la formation

I.- Partages purs et simples

- Conditions d'exigibilité du droit de partage (exigence d'un écrit, existence d'une indivision, justification du partage)
- Assiette du droit de partage
- Cas particuliers (partages partiels, partages de biens exonérés)

II.- Partages avec soulte ou plus-value

- Partages de succession ou de communauté conjugale
- Autres partages

III.- Donations-partages

- Principes de taxation
- Donation-partage au sein d'une famille recomposée
- Donation-partage et quotes-parts indivises

IV.- Partages et plus-values

- Partages taxables
- Partages exonérés

Partages et fiscalités Mardi 2 octobre 2018

V.- Partages de sociétés

- Partages de sociétés soumises à l'IS
- Partages de sociétés non-soumises à l'IS

VI.- Partages et publicité foncière

- Partages judiciaires
- Partages amiables
- Solutions diverses (actes dressés à l'étranger, ventes de tantièmes contre remise de locaux à construire, reconstruction d'un immeuble en copropriété, etc.)

Approche pédagogique

- Rappel des principaux textes régissant l'assurance-vie
- Analyse de la jurisprudence et des difficultés pratiques récurrentes
- Présentation des outils à disposition des notaires (Ficovie, etc.)
- Proposition de cas pratiques et de mises en situation

Formation dispensée au Centre de formation professionnelle de notaires de Lyon,
18 rue Chevreul – 69007 Lyon / <http://cfpn-immn-lyon.fr/contact/>

Horaires : 9 h – 12 h 30 / 14 h – 17 h 30

Déjeuner sur place

7 heures de formation professionnelle continue validées

Contacts : Centre de formation professionnelle notariale de Lyon
18 rue Chevreul - 69007 Lyon
Tél : 04 78 78 74 78 – Fax 04 78 69 89 54
E-mail : cfpn@infraja.fr / cfpn.lyon@notaires.fr

